



Les "biomarqueurs" en imagerie médicale sont les clés dans la détection et le traitement du cancer

MEDIAN Technologies

Société Anonyme au capital de 290.940,90 euros

Siège social : Les 2 Arcs, 1800 Route des Crêtes, 06560 Valbonne

RCS GRASSE N° 443 676 309

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2011

Rapport du Conseil d'Administration incluant le rapport de gestion

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport général du Commissaire aux comptes

Rapport spécial du Commissaire aux comptes

MEDIAN Technologies
Société Anonyme au capital de 290.940,90 euros
Siège social : Les 2 Arcs, 1800 Route des Crêtes, 06560 Valbonne
RCS GRASSE N° 443 676 309

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE
ET EXTRAORDINAIRE DU 5 AVRIL 2012

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
INCLUANT LE RAPPORT DE GESTION

Chers actionnaires,

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
- approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011 ;
- affectation du résultat ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce ;
- approbation des conventions réglementées ;
- quitus aux administrateurs ;
- fixation des jetons de présence ;
- renouvellement du mandat du Censeur ;
- autorisation d'opérer sur les titres de la Société conformément aux dispositions de l'article L.225-209-1 du code de commerce ;
- pouvoirs en vue des formalités.

A. RAPPORT DE GESTION

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle conformément aux lois et aux statuts de la société Median Technologies, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

La durée de l'exercice clos le 31 décembre 2011 était de 12 mois.

Il vous sera donné lecture des rapports établis par le Commissaire aux comptes de notre Société dans le cadre de sa mission.

Tous les documents prescrits par la loi ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptables sont conformes à la réglementation en vigueur.

Vous trouverez dans l'annexe toutes explications complémentaires.

I. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Durant l'exercice 2011, la Société a poursuivi le développement et les tests cliniques relatifs aux différentes versions des applications LMS.

Le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 741.573 €. Au cours de cet exercice, la Société a poursuivi la commercialisation de ses solutions à des groupes pharmaceutiques dans le cadre d'essais cliniques, ainsi qu'à des institutions telles que hôpitaux, centres anti-cancer et cliniques dans le cadre d'applications en routine clinique. Par ailleurs, la Société a poursuivi ses discussions avec différents distributeurs potentiels en vue de faciliter la distribution de ses produits auprès des institutions.

Au 31 décembre 2011, la Société compte 40 salariés. Le climat social à l'intérieur de l'entreprise nous paraît excellent.

En mai 2011, la Société a réalisé une augmentation de capital d'un montant total d'environ 10 M €. Puis les titres de la Société ont été admis sur Alternext.

En juillet 2011, Canon Inc. a pris une participation de 15% (après dilution) dans la Société, ce via la souscription d'actions nouvelles pour un montant d'environ 2 M € et via l'achat d'actions existantes. Cette prise de participation était assortie de la signature d'un accord stratégique visant à co-développer et à commercialiser des nouveaux produits et services.

Enfin, la Société a conclu avec KLSC (Kuwait Life Science Company), actionnaire depuis l'introduction en bourse, un accord de partenariat visant à commercialiser les solutions de la Société au Moyen-Orient et en Afrique.

Nous vous indiquons que :

- le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à :	741.573 euros
- le résultat d'exploitation s'élève à :	- 4.156.562 euros
- le résultat financier s'élève à :	-379.175 euros
- le résultat exceptionnel s'élève à :	128.469 euros
- l'exercice se solde par un résultat net comptable de :	- 3.650.767 euros

Le résultat financier comprend une charge financière de 151.364 euros correspondant à la dépréciation de l'augmentation du compte-courant que la Société détient dans sa filiale américaine (MEDIAN Technologies Inc.).

Le résultat net comptable comprend un crédit d'impôt recherche d'un montant de 756.500 €. Ce montant est relatif à l'année calendaire 2011.

Au 31 décembre 2011, la Société dispose d'une trésorerie de 8,9 M €. Cette trésorerie est placée en Sicav monétaire pour un montant de 1,1 M € et en comptes à terme d'une durée maximum d'un an pour un montant total de 7 M €. Le reste est disponible. La politique de la Société est de placer sa trésorerie via des instruments financiers sans aucun risque.

Les dettes financières de la Société à fin 2011 s'élèvent à 1.254 K € :

- Emprunt Région PACA contracté fin 2008, d'une durée totale de 7 ans et non porteur d'intérêt : 86 K €.
- Prêt participatif SOFIRED contracté en août 2011, d'une durée totale de 5 ans et porteur d'intérêts au taux de 5% par an : 335 K €.
- Avance COFACE au titre de l'assurance prospection export, remboursable à raison de 14% du chiffre d'affaires export réalisé, et non porteur d'intérêt : 827 K €.
- Divers : 6 K €.

II. PERSPECTIVES D'AVENIR

Le chiffre d'affaires de la Société devrait augmenter de façon très significative dans les années à venir, en particulier dans le domaine des essais cliniques dont les groupes pharmaceutiques devraient nous confier le volet imagerie. En effet :

- la Société vient de signer avec SANOFI le plus gros contrat de son histoire, contrat qui sera réalisé sur une période de deux ans et demi,
- la Société vient également de signer avec Quintiles, premier fournisseur mondial de services pour l'industrie biopharmaceutique, un accord de partenariat majeur visant à proposer des solutions globales à l'industrie pharmaceutique.

Par ailleurs, la Société poursuivra la commercialisation de ses solutions auprès d'institutions telles que hôpitaux, centres anti-cancer et cliniques des pays d'Europe occidentale où nous avons déjà des références, ce principalement grâce à la mise en place d'un réseau de distribution. Les accords passés récemment avec Canon Inc. et avec KLSC (Kuwait Life Science Company) nous permettront également de commercialiser nos solutions auprès d'institutions respectivement en Asie et au Moyen Orient et en Afrique du Nord.

III. PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à l'exercice précédent.

IV. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

En 2011, la Société a poursuivi les développements des solutions LMS.

V. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de 3.650.767 € au compte report à nouveau qui atteindrait alors un montant négatif de 22.474.186 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

VI. AUTRES INFORMATIONS

1. Evénements significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice

Durant les premières semaines de l'année 2012, la Société a conclu avec SANOFI le plus gros contrat depuis sa création, dans le cadre d'essais cliniques portant sur une période de deux ans et demi.

La Société a également signé avec Quintiles, premier fournisseur mondial de services pour l'industrie biopharmaceutique, un accord de partenariat majeur visant à proposer des solutions globales à l'industrie pharmaceutique.

2. Activité de la filiale de la Société - MEDIAN Technologies Inc

La filiale américaine de la Société, MEDIAN Technologies Inc., n'a pas de salarié au 31 décembre 2011. Elle avait mis en place plusieurs sites pilotes dans certains des établissements les plus prestigieux des Etats-Unis en matière de radiologie et de cancérologie. Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires de la filiale s'est élevé à 41 K €.

3. Prises de participation au cours de l'exercice

NEANT

4. Aliénation d'actions et participations croisées

NEANT

5. Existence d'un plan de stock-options – Participation des salariés :

Conformément aux articles L. 225-184 du Code de commerce, il est précisé que le Conseil d'administration du 1^{er} avril 2011 a décidé, conformément à la délégation consentie par l'Assemblée générale du 1^{er} avril 2011, l'attribution de stock-options suivants :

- bénéficiaire : Monsieur Phil Ives, nombre global des options de souscription : 3.000 (trois mille);
- bénéficiaire : Monsieur Mike Ingebrand, nombre global des options de souscription : 2.000 (deux mille);
- prix de souscription de l'action : six euros et cinquante centimes (6,50 €) par action.

Il convient de noter que les 5.000 stock options attribués par ce Conseil d'administration du 1^{er} avril 2011 sont devenus caducs suite au départ de la Société des deux salariés concernés.

Conformément aux articles L. 225-184 du Code de commerce, il est précisé que le Conseil d'administration du 15 décembre 2011 a décidé, conformément à la délégation consentie par l'Assemblée générale du 1^{er} avril 2011, l'attribution de stock-options suivants :

- bénéficiaire : Monsieur Jérôme Windsor
- nombre global des options de souscription : 60.000 (soixante mille);
- prix de souscription de l'action : neuf (9,00) € par action, ce prix retenu, conformément aux modalités déterminées par l'AGE du 1er avril 2011 sur rapport du commissaire aux comptes, tenait compte d'une transaction de gré à gré d'un nombre important d'actions (120.000) par un certain nombre d'actionnaires de la société qui a eu lieu le lendemain du jour du Conseil d'administration et dont le Conseil d'administration avait été informé.

Conformément à l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après de l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice social : Fredrik Brag, Gérard Milhiet, Arnaud Butzbach, Franck Rolland, Sébastien Jacques, Nicolas Dano, Sébastien Grosset, Fabrice Lamy et Emmanuelle Emo détenaient au total, au 31 décembre 2011, 10,65 % du capital social.

6. Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 4 du Code de commerce, vous trouverez annexée ci-après la liste des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société (Annexe I).

Echéance des mandats des administrateurs :

Prénom, Nom, Dénomination	Echéance du mandat
Monsieur Fredrik Brag	AGOA sur comptes 31/12/2013
Monsieur Gérard Milhiet	AGOA sur comptes 31/12/2013
ePlanet Ventures Ltd représentant permanent : Monsieur Dennis Atkinson	AGOA sur comptes 31/12/2013
Auriga Partners représentant permanent : Monsieur Franck Lescure	AGOA sur comptes 31/12/2013
Monsieur Jacques Souquet	AGOA sur comptes 31/12/2013

Monsieur Oran Muduroglu	AGOA sur comptes 31/12/2013
Monsieur Takashi Mori	AGOA sur comptes 31/12/2013

Il est précisé que le mandat de Censeur de OTC ASSET MANAGEMENT, représentée par Madame Emmanuelle Deponge, arrivera à échéance lors de la présente assemblée et qu'il y aura lieu de se prononcer sur son renouvellement.

Il est précisé que le mandat de Directeur Général délégué de Monsieur Gérard Milhiet a expiré le 1^{er} avril 2011 et n'a pas été renouvelé.

Monsieur Fredrik Brag, Président Directeur Général de la Société a perçu au titre de l'exercice 2011 une rémunération brute de 176 K €. En outre, nous avons intégré dans les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011 une provision relative à la prime d'un montant de 58 K € brut qui a été attribuée au Président Directeur Général par le Conseil d'administration réuni le 15 décembre 2011 concernant la période allant du 01.01.2011 au 31.12.2011. Enfin, Monsieur Fredrik Brag bénéficie de la GSC (Garantie Sociale des Chefs d'entreprise) dont le coût annuel 2011 s'est élevé, le concernant, à 14,6 K €.

Monsieur Gérard Milhiet, administrateur, et Directeur Général Délégué de la Société jusqu'au 31 mars 2011, a perçu, au titre de son mandat de Directeur Général Délégué, une indemnité de 1.000 € par mois au titre de janvier, février et mars 2011. A noter que Monsieur Gérard Milhiet est par ailleurs salarié de la Société. Monsieur Gérard Milhiet ne pouvant pas, du fait de son mandat, participer à l'assurance chômage, bénéficie de la GSC (Garantie Sociale des Chefs d'entreprise) dont le coût annuel 2011 s'est élevé, le concernant, à 14,6 K €.

Messieurs Jacques Souquet et Oran Muduroglu, administrateurs de la Société ont perçu en mars 2012, au titre de l'exercice 2011, des jetons de présence d'un montant de 10 K € chacun.

7. Informations concernant les commissaires aux comptes

Echéance des mandats des commissaires aux comptes :

Prénom, Nom, Dénomination	Echéance du mandat
PricewaterhouseCoopers (titulaire)	AGOA sur comptes 2014
M. Guy Usseglio-Viretta (suppléant)	AGOA sur comptes 2014

8. Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société

L'activité de la société ne présente aucun impact au niveau environnemental.

L'effectif salarié est passé de 35 au 31 décembre 2010 à 40 au 31 décembre 2011.

9. Dépenses non déductibles fiscalement au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, il a été procédé à des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 du Code général des impôts pour un montant de 8.913 €, l'incidence théorique sur l'impôt sur les sociétés, au taux de 33,33%, ressort à 2.971 €.

10. Conventions réglementées

Il vous sera demandé de vous prononcer sur les conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 au vu du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément à l'article L.225-38 du code de commerce.

11. Solde des dettes fournisseurs à la clôture de l'exercice

En application de l'article D.441-4 du code de commerce, nous vous présentons en annexe la décomposition à la date de clôture des deux derniers exercices du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance (Annexe II).

12. Tableau des résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

Le tableau des résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices figure en annexe du présent rapport (Annexe III).

13. Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital

Le tableau des délégations en matière d'augmentation de capital figure en annexe du présent rapport (Annexe IV).

14. Détention du capital social (art. L.233-13 du code de commerce)

Aucune information n'a été reçue par la société en application des articles L233-7 et L233-12 du code de commerce.

15. Opérations sur titres des dirigeants

Les opérations sur titres des dirigeants intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 font l'objet du récapitulatif porté en annexe V du présent rapport.

16. Information sur les zones géographiques et sous-secteurs opérationnels sensibles dans la communication au marché des résultats

En 2011, la Société a réalisé son chiffre d'affaires en Europe pour 613.388 € et en Australie pour 128.185 €.

17. Facteurs de risque spécifiques

1. Risques particuliers liés à l'activité

Risques liés à la concurrence

Le marché des applications cliniques et des services cliniques tirant partie des images médicales est compétitif. La Société ne peut pas garantir que des technologies émergentes puissent être développées par des concurrents disposant de moyens financiers et industriels supérieurs. Ceci pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

Risques d'échec commercial

L'acceptation plus ou moins rapide par le marché des solutions et des services proposés par la Société dépendra de divers facteurs. Une mauvaise pénétration du marché, résultant de l'un de ces facteurs, pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité de la Société, ses perspectives, sa situation financière, ses résultats et son développement.

Risques de dépendance vis-à-vis des partenariats et collaborations stratégiques actuels et futurs

Les accords conclus avec Canon Inc. en juillet 2011 et avec Quintiles Limited en février 2012 revêtent une importance particulière pour le développement de la Société. Néanmoins, la Société ne s'estime pas dépendante de ces partenariats.

Risques liés à la gestion de la croissance

La Société prévoit de croître de manière importante. Elle sera ainsi obligée d'adapter sa structure et de recruter du personnel. L'incapacité de la Société à gérer la croissance, ou des difficultés inattendues rencontrées pendant son expansion, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

Risques relatifs à la nécessité de conserver, d'attirer et de retenir le personnel clé

Le succès de la Société dépend largement du travail et de l'expertise des membres de la direction et du personnel scientifique clé et la perte de leurs compétences pourraient altérer la capacité de la Société à atteindre ses objectifs. L'incapacité de la Société à attirer et

retenir ces personnes clés pourrait l'empêcher globalement d'atteindre ses objectifs et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

Risques Clients

Le principal client de la Société est le Groupe Toshiba qui a représenté 25% des commandes reçues en 2011.

Risques Fournisseurs

La Société n'a que peu d'achats. Aucun des fournisseurs de la Société n'a une place prépondérante, et tous sont facilement et rapidement remplaçables.

2. Risques juridiques et réglementaires

Risques liés à la propriété intellectuelle

Il est important pour la réussite de l'activité de la Société, que cette dernière soit en mesure d'obtenir, de maintenir et de faire respecter les droits de propriété intellectuelle qu'elle possède. Cependant, les droits de propriété intellectuelle pourraient n'offrir qu'une protection limitée et ne pas empêcher une utilisation illicite des technologies appartenant à MEDIAN TECHNOLOGIES.

Risques liés à un environnement réglementaire de plus en plus contraignant

En tant que dispositif médical, les applications commercialisées par la Société sont soumises à une réglementation très stricte, aux Etats-Unis à travers la Food and Drug Administration (FDA) ainsi que dans de nombreux pays. Tout manquement aux obligations de conformité peut entraîner des sanctions susceptibles d'accroître de manière significative les coûts supportés par la Société, de retarder le développement et la commercialisation de ses produits et services et ainsi d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

Risques liés à la mise en jeu de la responsabilité du fait de l'application logicielle

La Société précise bien dans sa documentation que ses applications ne sont pas des outils de diagnostic en tant que tel mais qu'elles sont destinées à aider les praticiens à former leur diagnostic. Néanmoins, on ne peut exclure que la responsabilité de la Société soit recherchée par tel ou tel des utilisateurs de ses applications.

B. RAPPORT SUR LES AUTRES RESOLUTIONS

1. Fixation des jetons de présence

Nous vous proposons de fixer à 30.000 euros le montant maximum global des jetons de présence à répartir entre les administrateurs au titre de l'exercice 2012, et de donner tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de décider des conditions de répartition de ces jetons de présence entre les administrateurs.

2. Autorisation d'opérer sur les titres de la Société conformément aux dispositions de l'article L.225-209-1 du code de commerce (dans le cadre du contrat de liquidité)

Dans cette résolution, de nature ordinaire, il vous est proposé d'autoriser le Conseil d'administration à opérer sur les titres de la Société dans le cadre du contrat de liquidité.

Dans ce cadre, le Conseil d'administration serait autorisé à procéder à l'acquisition d'un nombre d'actions de la Société ne pouvant excéder 10 % du nombre total d'actions composant le capital social lors de sa mise en œuvre, étant précisé que, pour le calcul de la limite de 10 %, il sera tenu compte du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation, les acquisitions réalisées par la Société ne pouvant en aucun cas l'amener à détenir, directement ou indirectement plus de 10 % de son capital social,

L'acquisition de ces actions pourra être effectuée par tous les moyens et notamment en bourse ou de gré à gré, par blocs d'actions ou par l'utilisation d'instruments financiers dérivés ou optionnels et aux époques que le Conseil d'administration appréciera et que les actions éventuellement acquises pourront être cédées ou transférées par tous moyens en conformité avec les dispositions légales en vigueur,

Le prix unitaire maximum d'achat des actions ne devra pas être supérieur à 20 €, sous réserve d'ajustements destinés à prendre en compte l'incidence d'opérations sur le capital de la Société, notamment de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, et qu'en conséquence, le montant maximum que la Société est susceptible de payer, dans l'hypothèse d'achat au prix maximum de 20 €, s'élèverait à 11. 637.636 €, sur le fondement du capital social au jour de l'assemblée,

La présente autorisation serait donnée pour une durée de dix-huit (18) mois.

*

* *

Nous espérons que vous voudrez bien adopter l'ensemble de ces résolutions.

Le Conseil d'administration

Annexes :

Annexe I	Liste des mandats sociaux.
Annexe II	Décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture des deux derniers exercices.
Annexe III	Etat des résultats des 5 derniers exercices.
Annexe IV	Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital.
Annexe V	Opérations sur titres des dirigeants.

ANNEXE I

LISTE DES MANDATS SOCIAUX

MANDATS DE AURIGA PARTNERS DANS LES SOCIETES DES FPCR

AURIGA VENTURES I, II et III : ANNEE 2011

Société	Mandat ou fonction
ALCHIMEDICS	Membre du Conseil d'Administration
ALCHIMER	Membre du Conseil de Surveillance
BONITA SOFT	Membre du Conseil d'Administration
CONVERTIGO	Membre du Conseil d'Administration
CYTOO	Membre du Conseil de Surveillance
EKINOPS	Membre du Conseil d'Administration
ERYTECH PHARMA	Membre du Conseil de Surveillance
EVE	Membre du Conseil de Surveillance
EXO PLATFORM	Membre du Conseil d'Administration
IDBYME	Membre du Conseil d'Administration
IF RESEARCH (WALLIX)	Membre du Conseil de Surveillance
ISOCCELL	Membre du Conseil d'Administration
MEDIAN TECHNOLOGIES	Membre du Conseil d'Administration
MILIBOO (AGL IMPORT)	Membre du Conseil d'Administration
NOVAGALI	Membre du Conseil de Surveillance
SIRIONA	Membre du Conseil de Surveillance
STANTUM	Membre du Conseil d'Administration
STREAMCORE	Membre du Conseil de Surveillance
SUPER SONIC IMAGINE	Membre du Conseil de Surveillance
TCLAND	Membre du Conseil d'Administration
TXCELL	Membre du Conseil de Surveillance

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE 2011

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR MONSIEUR DENNIS ATKINSON DURANT L'EXERCICE 2011

Société	Mandat ou fonction
ePlanet Ventures Limited	Managing Director
ePlanet LHM Capital Limited	Board member, Director
BiancaMed Limited	Board member, Director
Palringo Limited	Board member, Director
eCommera Limited	Board member, Director
Bullguard Limited	Board member, Director
Venspro B.V.	Board member, Director
Media Lario International S.A.	Board member, Director

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR MONSIEUR FREDRIK BRAG DURANT L'EXERCICE 2011

Néant

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR MONSIEUR GERARD MILHIET DURANT L'EXERCICE 2011

Néant

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR MONSIEUR ORAN MUDUROGLU DURANT L'EXERCICE 2011

Société	Mandat ou fonction
Medicalis	Chief Executive Officer
Amirsys	Board member
TROI	Board member
Town school	Board / Trustee

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR MONSIEUR JACQUES SOUQUET DURANT L'EXERCICE 2011

Société	Mandat ou fonction
Supersonic Imagine	Président Directeur Général
LL Tech	Membre du Comité de Direction

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR MONSIEUR TAKASHI MORI DURANT L'EXERCICE 2011

Société	Mandat ou fonction
Supersonic Imagine	Observer, supervisory board
Izuma Clinic	Board member

ANNEXE II

Décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture des deux derniers exercices

Au 31 décembre 2011	Fournisseurs achats d'immobilisations	Fournisseurs autres achats
Non échu	1 841,03	41 869,24
< 30 jours	0	27 990,89
30 à 60 jours	0	1 652,16
60 à 90 jours	0	378,87
90 à 180 jours	0	1 100,74
180 à 270 jours	0	0,00
270 à 360 jours	0	0,00
> 360 jours	0	0,00
TOTAL	1 841,03 €	72 991,90 €

Au 31 décembre 2010	Fournisseurs achats d'immobilisations	Fournisseurs autres achats
Non échu		65 185,44
< 30 jours		3 827,43
30 à 60 jours		0,00
60 à 90 jours		0,00
90 à 180 jours		2 594,26
180 à 270 jours		0,00
270 à 360 jours		0,00
> 360 jours		2 870,40
TOTAL	0,00 €	74 477,53 €

ANNEXE III

Etat des résultats des 5 derniers exercices

Median Technologies - SA au capital de 290.940,90 euros
1800, Route des Crêtes - Sophia Antipolis - 06450 Valbonne - RCS Grasse N° 443 676 309

Périodes Durée de l'exercice	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 15 mois	30/09/2007 12 mois
I- Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	290 941 €	217 474 €	217 474 €	212 414 €	212 413 €
b) Nombre d'actions émises *	5 818 818	4 349 382	21 747 363	21 241 443	21 241 393
II- Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	741 573 €	1 128 498 €	1 151 432 €	1 450 144 €	665 583 €
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-4 285 757 €	-3 573 634 €	-3 512 181 €	-4 328 495 €	-2 890 644 €
c) Impôt sur les bénéfices (crédit d'impôt)	-756 500 €	-660 357 €	-830 282 €	-1 889 555 €	-636 097 €
d) Bénéfice après impôt, avant amortissements & provisions	-3 529 257 €	-2 913 277 €	-2 681 899 €	-2 438 940 €	-2 254 547 €
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-3 650 767 €	-3 285 089 €	-3 569 949 €	-3 696 981 €	-2 819 726 €
f) Montants des bénéfices distribués	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
g) Participation des salariés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
III- Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, avant amortissements & provisions *	-0,61 €	-0,67 €	-0,12 €	-0,11 €	-0,11 €
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions *	-0,63 €	-0,76 €	-0,16 €	-0,17 €	-0,13 €
c) Dividende versé à chaque action *	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
IV- Personnel					
a) Nombre de salariés (effectifs moyens)	38	42	45	48	41
b) Montant de la masse salariale	2 400 963 €	2 483 037 €	2 445 994 €	3 076 265 €	2 077 554 €
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 128 225 €	769 246 €	619 961 €	686 784 €	430 883 €

* Nota: l'assemblée générale réunie le 13 décembre 2010 a multiplié par 5 le nominal de l'action et divisé par 5 le nombre d'actions

ANNEXE IV

ETAT DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Utilisation des délégations données par l'assemblée générale au Conseil d'Administration en 2009

Date de l'assemblée	Délégation donnée	Utilisation de la délégation
10-mars-2009	Emission de 186.256 Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprises. La délégation est accordée pour une période de 18 mois à compter de la date de l'assemblée.	Cette délégation a été utilisée partiellement. Le Conseil d'Administration du 20 mai 2010 a émis 170.000 Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprises.
29-mai-2009	Emission d'au maximum 1.923.076 actions nouvelles de préférence de catégorie D. La délégation est accordée pour une durée de 6 semaines à compter de la date de l'assemblée.	Le Conseil d'Administration du 9 juin 2009 a émis 476.923 actions nouvelles de préférence de catégorie D. Le Conseil d'Administration du 12 juin 2009 a constaté la souscription de ces 476.923 actions nouvelles de préférence de catégorie D.
29-mai-2009	Emission d'au maximum 3.846.153 actions nouvelles de préférence de catégorie D. La délégation est accordée pour une durée de 5 mois à compter de la date de l'assemblée.	Cette délégation n'a pas été utilisée.
07-déc-2009	Emission d'au maximum 35.000 actions nouvelles ordinaires de catégorie A. La délégation est accordée pour une durée de 1 an à compter de la date de l'assemblée.	Le Conseil d'Administration du 7 décembre 2009 a décidé une augmentation de capital par création d'au maximum 35.000 actions nouvelles de catégorie A. Le Conseil d'Administration du 21 décembre 2009 a constaté la souscription effective de 28.887 actions nouvelles de catégorie A et a clôturé par anticipation la période de souscription.
07-déc-2009	Emission de 1.061.309 Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprises. La délégation est accordée pour une période de 18 mois à compter de la date de l'assemblée.	Le Conseil d'Administration du 7 décembre 2009 a émis 1.061.309 Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprises.

Utilisation des délégations données par l'assemblée générale au Conseil d'Administration en 2010

Date de l'assemblée	Délégation donnée	Utilisation de la délégation
26-avr-2010	Emission d'au maximum 3.125.000 actions nouvelles de préférence de catégorie D ou de toute valeur mobilière donnant accès à des actions de préférence de catégorie D. La délégation est accordée pour une durée de 8 semaines à compter de la date de l'assemblée.	Cette délégation n'a pas été utilisée.
13-déc-2010	Emission d'obligations convertibles en actions ordinaires, d'un montant maximum de 1.000.000 €. La délégation est accordée pour une durée de 12 mois à compter de la date de l'assemblée.	Cette délégation n'a pas été utilisée.
13-déc-2010	Emission d'actions pour un montant nominal maximum de 30.000 €, augmenté de la prime d'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription (11ème résolution). La délégation est accordée pour une durée de 12 mois à compter de la date de l'assemblée.	Cette délégation n'a pas été utilisée.
13-déc-2010	Emission d'actions pour un montant nominal maximum de 30.000 €, augmenté de la prime d'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription (12ème résolution). La délégation est accordée pour une durée de 12 mois à compter de la date de l'assemblée.	Cette délégation n'a pas été utilisée.
13-déc-2010	Emission d'actions pour un montant nominal maximum de 60.000 €, augmenté de la prime d'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription (13ème résolution). La délégation est accordée pour une durée de 12 mois à compter de la date de l'assemblée.	Le Conseil d'Administration du 5 mai 2011 a émis 472.147 actions ordinaires nouvelles. Le Conseil d'Administration du 12 mai 2011 a constaté la souscription de ces 472.147 actions ordinaires nouvelles. Le Conseil d'Administration du 12 mai 2011 12h00 a émis 186.335 actions ordinaires nouvelles. Le Conseil d'Administration du 17 mai 2011 a constaté la souscription de ces 186.335 actions ordinaires nouvelles. Le Conseil d'Administration du 12 mai 2011 12h30 a émis 331.500 actions ordinaires nouvelles. Le Conseil d'Administration du 17 mai 2011 a constaté la souscription de ces 331.500 actions ordinaires nouvelles.
13-déc-2010	Emission d'actions pour un montant nominal maximum de 60.000 €, augmenté de la prime d'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription (14ème résolution). La délégation est accordée pour une durée de 12 mois à compter de la date de l'assemblée.	Cette délégation n'a pas été utilisée.
13-déc-2010	Emission d'actions pour un montant nominal maximum de 20.000 €, augmenté de la prime d'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription (15ème résolution). La délégation est accordée pour une durée de 12 mois à compter de la date de l'assemblée.	Le Conseil d'Administration du 5 mai 2011 a émis 249.374 actions ordinaires nouvelles. Le Conseil d'Administration du 12 mai 2011 11h00 a constaté la souscription de ces 249.374 actions ordinaires nouvelles.
13-déc-2010	Emission d'actions pour un montant nominal maximum de 15.000 €, augmenté de la prime d'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription (16ème résolution). La délégation est accordée pour une durée de 12 mois à compter de la date de l'assemblée.	Cette délégation n'a pas été utilisée.
13-déc-2010	Emission d'actions pour un montant nominal maximum de 5.000 €, augmenté de la prime d'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription (17ème résolution). La délégation est accordée pour une durée de 6 mois à compter de la date de l'assemblée.	Cette délégation n'a pas été utilisée.

Nota: Il est précisé (18ème résolution) que le montant nominal global maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des délégations données au Conseil d'Administration par l'assemblée générale du 13 décembre 2010 dans les résolutions 11 à 17 est fixé à 115.385 € sans prime d'émission et à 15.000.000 € prime d'émission incluse.

Utilisation des délégations données par l'assemblée générale au Conseil d'Administration en 2011

Date de l'assemblée	Délégation donnée	Utilisation de la délégation
01-avr-2011	Emission d'au maximum 100.000 Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise La délégation est accordée pour une période de 18 mois à compter de la date de l'assemblée.	Le Conseil d'Administration du 1er avril 2011 a émis 99.500 Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprises.
01-avr-2011	Emission d'au maximum 100.000 options de souscription d'actions La délégation est accordée pour une période de 38 mois à compter de la date de l'assemblée.	Le Conseil d'Administration du 1er avril 2011 a émis 5.000 options de souscription d'actions Le Conseil d'Administration du 15 décembre 2011 a émis 60.000 options de souscription d'actions
18-mai-2011	Emission d'actions pour un montant nominal maximum de 30.000 €, augmenté de la prime d'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription (1ère résolution). La délégation est accordée pour une durée de 12 mois à compter de la date de l'assemblée.	Le Conseil d'Administration du 30 juin 2011 a émis 223.464 actions ordinaires nouvelles. Le Conseil d'Administration du 11 juillet 2011 a constaté la souscription de ces 223.464 actions ordinaires nouvelles.
18-mai-2011	Emission d'au maximum 200.000 Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise La délégation est accordée pour une période de 18 mois à compter de la date de l'assemblée.	Le Conseil d'Administration du 8 juin 2011 a émis 149.952 Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprises.

ANNEXE V

OPERATIONS SUR TITRE DES DIRIGEANTS

Dirigeants	Mandat	Nombre d'actions cédées	Prix de cession par action	Montant de l'opération
Fredrik Brag	Pdt directeur général	125 633	8,95 €	1 124 415,35 €
Gérard Milhiet	Administrateur	95 220	8,95 €	852 219,00 €
ePlanet Ventures Limited	Administrateur			
DFJ ePlanet Ventures L.P.		228 432	8,95 €	2 044 466,40 €
DFJ ePlanet Ventures Gmbh & Co. KG		1 666	8,95 €	14 910,70 €
DFJ ePlanet Partners Fund, LLC		1 960	8,95 €	17 542,00 €
Auriga Partners	Administrateur			
FCPR Auriga Ventures II		126 088	8,95 €	1 128 487,60 €

Bilan

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Au : 31/12/2011

N° SIRET 44367630900034

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

EUR

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au : 31/12/2010
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	681 210	666 038	15 172	37 141
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
Total		681 210	666 038	15 172	37 141
Immobilisations corporelles	Terrains				
	Constructions	53 347	18 259	35 088	40 422
	Inst. techniques, mat. out. industriels				
	Autres immobilisations corporelles	260 736	197 683	63 053	62 204
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	314 083	215 942	98 141	102 627
Immobilisations financières (2)	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations	8 340	8 340		
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	149 118	26 710	122 408	
	Prêts	5 552		5 552	
	Autres immobilisations financières	93 739		93 739	34 044
Total		256 751	35 050	221 701	34 044
Total de l'actif immobilisé		1 252 046	917 031	335 015	173 814
Stocks	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	86 126	35 800	50 326	52 980
Total		86 126	35 800	50 326	52 980
Créances (3)	Avances et acomptes versés sur commandes	2 375		2 375	44 998
	Clients et comptes rattachés	208 633		208 633	498 654
	Autres créances	4 002 623	3 154 994	847 628	880 057
	Capital souscrit et appelé, non versé				
Total		4 211 256	3 154 994	1 056 261	1 378 711
Divers	Valeurs mobilières de placement	1 113 976		1 113 976	2 808 850
	(dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	7 826 477		7 826 477	66 331
Total		8 940 454		8 940 454	2 875 181
Charges constatées d'avance		87 818		87 818	20 920
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance		13 328 029	3 190 794	10 137 235	4 372 792
Frais d'émission d'emprunts à étaler					18 517
Primes de remboursement des emprunts					7 109
Ecart de conversion actif					
Total de l'actif		14 580 076	4 107 825	10 472 250	4 572 232
(1) Dont droit au bail					
Renvois : (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				65 248	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				3 156 652	3 006 659
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks	Créances clients	

Bilan

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Au : 31/12/2011

EUR

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 290 940)	290 940	217 474
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	27 245 056	15 935 318
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-18 823 419	-15 538 329
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-3 650 767	-3 285 089
	Situation nette avant répartition	5 061 810	-2 670 626
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	5 061 810	-2 670 626
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées	2 875 000	2 600 000
	Total	2 875 000	2 600 000
Provisions	Provisions pour risques	33 794	180 091
	Provisions pour charges	54 689	49 858
	Total	88 483	229 949
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		639 361
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	90 409	107 963
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 163 306	2 471 338
	Total	1 253 715	3 218 662
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189 760	220 210
	Dettes fiscales et sociales	784 928	702 929
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 841	
	Autres dettes		54 418
	Instruments de trésorerie		
	Total	976 529	977 557
	Produits constatés d'avance	216 712	216 689
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	2 446 957	4 412 909
	Ecart de conversion passif		
	Total du passif	10 472 250	4 572 232
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	448 634	348 827
	à moins d'un an	1 998 323	4 064 082
Renvois :	(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs	334 487	

Compte de résultat

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Périodes 01/01/2010 31/12/2010 Durées 12 mois
01/01/2011 31/12/2011 12 mois

EUR

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

	France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	11 401	8 000	19 401	39 300
Production vendue { Biens	115 127	302 527	417 654	770 823
Services	127 042	177 476	304 518	318 374
Chiffre d'affaires net	253 570	488 003	741 573	1 128 498
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			749 983	51 451
Autres produits			61	893
Total			1 491 618	1 180 842
Charges d'exploitation				
Marchandises { Achats			23 514	27 023
Variations de stocks			-5 161	14 694
Matières premières et autres approvisionnements { Achats			22 075	18 693
Variations de stocks				
Autres achats et charges externes (3)			1 871 214	1 073 808
Impôts, taxes et versements assimilés			82 151	73 913
Salaires et traitements			2 400 963	2 483 037
Charges sociales			1 128 225	769 246
Dotations - sur immobilisations { amortissements			69 979	80 445
d'exploitation - sur actif circulant { provisions				
- pour risques et charges			7 815	14 036
Autres charges			4 831	13 797
			42 572	75 367
Total			5 648 181	4 644 062
Résultat d'exploitation	A		-4 156 562	-3 463 220
Opér. communes				
Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers				
Produits financiers de participations (4)				
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)				
Autres intérêts et produits assimilés (4)			90 207	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			2 632	2 057
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			13 200	11 146
Total			106 040	13 204
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			185 182	282 303
Intérêts et charges assimilées (5)			297 506	99 703
Différences négatives de change			2 526	2 025
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total			485 215	384 032
Résultat financier	D		-379 175	-370 828
Résultat courant avant impôts (± A ± B - C ± D)	E		-4 535 737	-3 834 048

Compte de résultat

SA MEDIAN TECHNOLOGIES

Périodes 01/01/2010 31/12/2010 Durées 12 mois
01/01/2011 31/12/2011 12 mois

EUR

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	33 715	83
	Reprises sur provisions et transferts de charge	99 230	150 000
	Total	132 945	150 083
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	256	3 251
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 424	127 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 794	131 230
	Total	4 475	261 481
Résultat exceptionnel		F 128 469	-111 398
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H -756 500	-660 357
Bénéfice ou perte (± E ± F - G - H)		-3 650 767	-3 285 089
Renvois	(1) Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	8 237	
	{ incidence après impôt des corrections d'erreurs		
	(2) Dont { charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	-1 880	-6 716
	{ incidence après impôt des corrections d'erreurs		
	(3) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont produits concernant les entités liées			
(5) Dont intérêts concernant les entités liées			

Comptabilité tenue en euros



SA Median Technologies

**Annexe des comptes annuels
au 31/12/2011**

07/03/2012

SA Median Technologies

Les Deux Arcs - 1800 route des Crêtes – 06560 Valbonne

Ce rapport contient 26 pages

Référence FP.AA.NC

Sommaire

1	Faits majeurs	3
1.1	Evènements principaux de l'exercice	3
1.1.1	Rappel historique	3
1.1.2	Faits majeurs de l'exercice	5
1.1.3	Faits postérieurs à la date de clôture	6
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	7
2	Informations relatives au bilan	8
2.1	Actif	8
2.1.1	Tableau des immobilisations	8
2.1.2	Tableau des amortissements	8
2.1.3	Immobilisations incorporelles	8
2.1.4	Immobilisations corporelles	9
2.1.5	Immobilisations financières	9
2.1.6	Stocks	10
2.1.7	Créances	10
2.1.8	Disponibilités et divers	12
2.1.9	Comptes de régularisation	12
2.2	Passif	13
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	13
2.2.2	Capital	13
2.2.3	Autres capitaux propres	14
2.2.4	Provisions pour risques et charges	15
2.2.5	Dettes financières	16
2.2.6	Autres dettes	17
2.2.7	Comptes de régularisation	17
3	Informations relatives au compte de résultat	18
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité	18
3.2	Transfert de charges d'exploitation	18
3.3	Dépenses de Recherche & Développement	18
3.4	Résultat financier	18
3.5	Résultat exceptionnel	19
3.6	Impôt sur les bénéfices	19
3.6.1	Montant des créances et des dettes d'impôt différé	19
3.6.2	Crédit d'impôt recherche	19
3.7	Résultat net par action	19
4	Autres informations	20
4.1	Effectif moyen	20
4.2	Engagements	20
4.2.1	Droit individuel à la formation	20



4.2.2	Licences d'exploitation logiciels et brevets	20
4.2.3	Emission de BSPCE et de stock-options :	21
4.2.4	Autres	22
Annexes		23

1 Faits majeurs

1.1 Evénements principaux de l'exercice

1.1.1 Rappel historique

- En mars 2006, la société s'est vu attribuer une prime à l'aménagement du territoire (PAT R&D) d'au maximum 340 000 €. Une avance de 113 333 € a été perçue par la Société en décembre 2006 à ce titre. Ce dossier a été liquidé dans le courant de l'exercice. Dans le cadre de cette liquidation la Société a reçu au cours de l'exercice un montant complémentaire de 122 667 €. Le montant total versé à la Société au titre de cette prime, soit 236 000 €, fut fonction du nombre d'emplois que la Société a effectivement créés entre octobre 2005 et septembre 2010. Notons que les effectifs créés doivent être maintenus 5 ans à compter de leur création.
- L'assemblée générale extraordinaire du 26 mars 2008 a statué sur les changements suivants :
 - Transformation de la société en Société Anonyme à Conseil d'Administration,
 - Changement de la date clôture de l'exercice social au 31 décembre.
- En mai 2008, la Commission Régionale d'Attribution des Aides à l'Innovation (OSEO) a décidé de soutenir la Société par une aide à l'innovation sous forme d'une avance remboursable de 1 500 000 €, dont 600 000 € ont été reçus par la Société en juillet 2008, 600 000 € en mars 2009 et 300 000 € en juin 2009.
- En septembre 2008, la Société et la Région PACA ont signé une convention au terme de laquelle cette dernière prête à la Société un montant de 300 000 €, remboursable trimestriellement sur 7 ans, et sans intérêt. La Société a reçu en octobre 2008, au titre de cette convention, 150 000 €. Certaines conditions n'étant pas remplies, le solde ne sera pas versé par la Région.
- En mars 2009, la Société a signé avec la Coface un contrat d'assurance-prospection au titre duquel la Société a reçu en mai 2009 une avance sur indemnité d'un montant de 280.000 €, remboursable à hauteur de 14% du chiffre d'affaires export qui sera réalisé dans la zone couverte par le contrat (Amérique du Nord et les principaux pays d'Europe occidentale).
- En mai 2009, la Société a émis des obligations qui ont été souscrites par Noble Venture Finance II SA pour un montant total de 1.333.000 €, et qui sont remboursables en numéraire sur 3 ans. Dans le cadre de cette opération, la Société a :
 - nanti au profit de Noble Venture Finance II SA sa propriété intellectuelle, son fonds de commerce, ses créances clients et les actions de sa filiale nord-américaine,

- émis au profit de NVF Equity Limited un Bon de Souscription d'Actions lui donnant le droit d'acquérir 123.046 actions de préférence de catégorie D au prix unitaire de 1,30 €.
- Fin 2009, OSEO Innovation et le département des Alpes Maritimes ont décidé de soutenir la Société par une nouvelle aide à l'innovation sous forme d'une avance remboursable d'un montant de 1 375 000 € dont 1 100 000 € ont été reçus par la Société dans le courant de l'année 2010.
- Dans le courant du 2^{ème} trimestre 2009, la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (DRRT) avait expertisé nos déclarations de crédit d'impôt recherche des années 2005, 2006, 2007 et 2008. En février 2010 nous avons eu connaissance du rapport établi par l'expert qui, au motif qu' « *un chercheur CNRS à temps plein est considéré comme ne faisant que 80% de son temps en activité recherche* », a réduit les dépenses de recherche de la Société éligibles selon lui au Crédit d'impôt recherche en limitant les temps retenus pour chacun des ingénieurs concernés à 85% du temps travaillé. A la date de la clôture nous n'avons reçu aucune demande d'information complémentaire de la part de la Direction des Finances Publiques des Alpes Maritimes concernant le crédit d'impôt recherche déclaré par la Société et versé en totalité à la Société par le Trésor Public au titre de ces 4 années.
- En mars 2010, la Société a reçu 751 052 € au titre du crédit d'impôt recherche relatif à l'année calendaire 2009 alors que la Société avait déclaré à ce titre un montant de 830 282 €. En effet, l'administration fiscale, au vu du rapport établi par l'expert mandaté par la DRRT concernant les années 2005 à 2008, a plafonné à 85% du temps travaillé par chacun des ingénieurs les frais de personnel déclarés par la Société. La Société a demandé au Tribunal Administratif de Nice de prononcer l'annulation de cette décision de rejet partiel. Suite à cette action, la Direction des Finances Publiques des Alpes Maritimes a demandé à la DRRT, en janvier 2011, d'expertiser notre déclaration de crédit d'impôt recherche 2009. Rappelons que l'administration fiscale se réserve la possibilité de contrôler le dispositif de crédit d'impôt recherche.
- Dans le courant du 1^{er} trimestre 2010, la Société a reçu de la Coface, au titre du contrat d'assurance-prospection souscrit en 2009 le solde de l'indemnité relative au 1^{er} exercice de garantie, ainsi qu'une avance sur l'indemnité relative au 2^{ème} exercice de garantie, ce pour un montant total de 384 971 €. Rappelons que les indemnités reçues de la Coface sont remboursables à hauteur de 14% du chiffre d'affaires export qui sera réalisé dans la zone couverte par le contrat (tous pays export suite à un avenant signé en janvier 2011).
- Dans la perspective du tour de financement qui a été réalisé en mai 2011, deux des actionnaires de la Société lui ont consenti en décembre 2010 une avance en compte-courant d'un montant total de 1.800.000 €, rémunérée au taux de 0,75% par mois et remboursable au plus tard le 31 mai 2011. Cette avance en compte-courant pouvait donner lieu au paiement par la Société aux prêteurs, lors de la réalisation du tour de financement ou au plus tard le 31 mai 2011, d'une prime de risque, liée à la situation financière de la Société à la date de la signature de la convention d'avance en compte-courant.

1.1.2 Faits majeurs de l'exercice

- A compter du 1^{er} janvier 2011, la Société a perdu le bénéfice des avantages attachés au dispositif de Jeune Entreprise Innovante (JEI).
- En mars 2011, la Société a reçu de la Coface, au titre du contrat d'assurance-prospection souscrit en 2009 le solde de l'indemnité relative au 2^{ème} exercice de garantie, ce pour un montant de 162.183 €. Rappelons que les indemnités reçues de la Coface sont remboursables à hauteur de 14 % du chiffre d'affaires export qui sera réalisé dans la zone couverte par le contrat (tous pays export suite à un avenant signé en janvier 2011). Par avenant du 2 mars 2011, ce contrat Coface est passé en période d'amortissement à compter du 01/10/2010 pour une durée de 72 mois.
- En avril 2011, la Société a reçu d'OSEO Innovation et du département des Alpes Maritimes un montant de 275.000 € au titre du solde de l'aide à l'innovation qui lui avait été accordée fin 2009 pour un montant total de 1.375.000 € sous forme d'une avance remboursable et dont 1.100.000 € avaient été reçus par la Société dans le courant de l'année 2010.
- En mai 2011, la Société a reçu 79.230 € représentant le solde du Crédit d'impôt recherche qu'elle avait déclaré et dont elle avait demandé le remboursement au titre de l'exercice 2009. En effet (voir plus haut), au vu du rapport établi par un premier expert mandaté par la DRRT, la Société n'avait reçu à ce titre que 751.052 € alors qu'elle avait déclaré 830.282 €. Un rapport établi par un second expert ayant intégralement validé la déclaration de la Société, l'Administration lui a remboursé l'intégralité du solde du.
- En mai 2011, la Société a reçu 660.357 € représentant le Crédit d'impôt recherche qu'elle avait déclaré et dont elle avait demandé le remboursement au titre de l'exercice 2010. Rappelons que l'administration fiscale se réserve la possibilité de contrôler le dispositif de crédit d'impôt recherche.
- En mai 2011, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire et conversion de compte courant par émission de 1.239.356 actions au prix de 8,05 € par action, dont 0,05 € de nominal et 8,00 € de prime d'émission. A noter que 249.374 actions ont été souscrites par conversion du compte-courant qui avait été consenti par deux des actionnaires de la Société en décembre 2010 (voir plus haut), y inclus les intérêts, et une prime de risque d'un montant total de 198.000 €.
- En mai 2011, les titres de la Société sont admis sur le marché NYSE Alternext à Paris selon le principe de la cotation directe avec un cours de référence de 8.05 € par action.
- Conformément aux décisions de l'assemblée générale du 13 décembre 2010, suite à l'admission des titres de la Société sur le marché NYSE Alternext, les actions de préférence de catégorie B, C et D ont été converties en actions ordinaires.
- En mai 2011, la Société souscrit un contrat de liquidité avec un animateur agréé à hauteur de 150 K€ pour une durée initiale de 2 ans. En décembre 2011, la Société a procédé à un apport complémentaire de 50 K€.

- En mai 2011, la Société a remboursé à Noble Venture Finance II SA la totalité des montants restant dus au titre des obligations que Noble Venture Finance II SA avait souscrites en mai 2009. Suite à ce remboursement, Noble Venture Finance II SA a donné mainlevée des nantissements qui avaient été constitués à son profit par la Société lors de la souscription des obligations. A noter que le Bon de Souscription d'Actions émis au profit de NVF Equity Limited dans le cadre de l'émission de ces obligations peut être exercé à tout moment jusqu'en mars 2019. Suite à la multiplication par 5 du nominal de l'action décidée par l'Assemblée Générale du 13 décembre 2010, ce Bon de Souscription d'Actions lui donne le droit d'acquérir 24.609 actions au prix unitaire de 6,50 €.
- En mai et juin 2011, la Société a émis 3.515 actions suite à l'exercice de BSPCE par certains des salariés de la Société. Ces actions ont été émises au prix de 6,50 € par action dont 0,05 € de nominal et 6,45 € de prime d'émission.
- En juillet 2011, Canon Inc. a pris une participation de 15% (après dilution) dans la Société via la souscription de 223.464 actions nouvelles et l'achat de 738.361 actions auprès des actionnaires historiques, ce au prix de 8,95 € par action. Cette prise de participation est assortie de la signature d'un accord stratégique visant à co-développer et à commercialiser des nouveaux produits et services.
- En août 2011, la Société a contracté auprès de la SOFIRED un prêt participatif d'un montant de 350 000 €, d'une durée de 5 ans, remboursable trimestriellement et portant intérêt à un taux fixe annuel de 5% calculé sur le capital restant dû.
- En septembre 2011, la Société a émis une action de préférence, au prix de 8,95 € dont 0,05 € de nominal et 8,90 € de prime d'émission, cette action de préférence donnant droit à son souscripteur d'être représenté au Conseil d'Administration de la Société en particulier tant qu'il détiendra au moins 10% du capital social de la Société sur une base non diluée.
- En octobre 2011, la Société a émis 1.000 actions suite à l'exercice de BSPCE par un des salariés de la Société. Ces actions ont été émises au prix de 6,50 € par action dont 0,05 € de nominal et 6,45 € de prime d'émission.
- Cet exercice, arrêté le 31 décembre 2011, intègre le crédit d'impôt recherche relatif à l'année 2011 pour un montant de 756 500 €. Conformément à la qualification de PME communautaire, la Société a procédé à la demande de remboursement du CIR. Notons que l'administration fiscale se réserve la possibilité de contrôler le dispositif de crédit d'impôt recherche.

1.1.3 Faits postérieurs à la date de clôture

Néant.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

A compter de cet exercice, il est procédé à un changement de méthode quant à la comptabilisation des frais relatifs aux augmentations de capital et aux frais d'introduction en bourse. Ces charges externes d'exploitation sont désormais imputées sur la prime d'émission, et ce pour un montant de 636 K€ au 31/12/2011. Par simplification, ce changement de méthode comptable n'a pas été appliqué de manière rétrospective compte tenu du fait qu'il n'a pas d'incidence sur les capitaux propres et de son caractère non significatif.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe 1.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe 2.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Frais de développement

Sur décision de gestion, ces frais de conception de logiciels ne font pas l'objet de comptabilisation à l'actif du bilan.

2.1.3.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales sur sol d'autrui	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 à 10 ans

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres de filiales et participations

- Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres au 31/12/2011	% capital détenu	Valeur comptable nette des titres détenus	CA HT 2011	Résultat net 2011	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
• Filiales (+ 50 %)	-3 226 390 €	100 %	8 340 €	41 138 €	-231 696 €	0

Notons que les titres de la filiale pour 8 340 € sont dépréciés à 100 %.

2.1.5.2 Autres immobilisations financières

Les positions comptables liées au contrat de liquidité au 31/12/2011 sont les suivantes (cf point 1.1.2) :

- 12 698 Actions propres pour un coût d'achat de 149 K€ (comptabilisées selon la méthode FIFO), et valorisées au 31/12/2011 pour 122 K€. Une provision pour dépréciation a donc été comptabilisée pour un montant de 27 K€.

- Les espèces mobilisées et indisponibles s'élèvent à 60 K€ (pour un contrat initial de liquidité de 200 K€)

2.1.6 Stocks

2.1.6.1 Etat des stocks

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matériel informatique	86 126	35 800	50 326
Total	86 126	35 800	50 326

La provision pour dépréciation de 35 800 € concerne des ordinateurs en démonstration chez les clients dont la valeur brute de ce stock est de 41 768 €. Ce stock est déprécié à hauteur d'un tiers par année de mise à disposition. La dotation pour dépréciation comptabilisée sur 2011 est de 7 815 €.

Stocks de produits achetés

Les stocks de matériel informatique sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé de :

- Du prix d'achat
- Des frais de port sur achat

2.1.7 Créances

2.1.7.1 Classement par échéance

Tableau 2057, voir Annexe 3.

2.1.7.2 Entreprises liées

- Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations financières		8 340
Provision titres de participation		8 340
Autres créances Compte courant €		3 156 653
Dettes financières diverses : compte courant \$		1 658
Provision Compte courant		3 154 995

Notons que le compte courant et les titres de participation de la filiale font l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 100%.

2.1.7.3 Autres créances

Elles comprennent notamment :

- Une créance relative au crédit d'impôt recherche pour l'année civile 2011 d'un montant de 757 K€, dont le remboursement immédiat est demandé conformément à la qualification de PME communautaire.
- Une créance relative à une demande de remboursement de TVA pour un montant de 30 K€ au titre du quatrième trimestre 2011.

2.1.7.4 Produits à recevoir

	Montant
Clients, factures à établir	33 282
Intérêts courus à recevoir	77 227
Organismes sociaux	16 907
Total	127 416



2.1.8 Disponibilités et divers

2.1.8.1 Valeurs mobilières de placements

Elles concernent des SICAV de trésorerie pour 1 114 K€

Les plus values latentes non comptabilisées sur les SICAV de trésorerie s'élèvent à 4 K€ au 31/12/2011.

2.1.8.2 Autres disponibilités

Elles concernent essentiellement des comptes à terme pour un montant de 7 000 K€. Les intérêts comptabilisés à recevoir s'élèvent à 77 K€

2.1.9 Comptes de régularisation

2.1.9.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance pour 88 K€ concernent des charges d'exploitation.

2.1.9.2 Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les frais d'émission de l'emprunt Noble Venture ont été entièrement amortis sur l'exercice pour 19 K€ compte tenu du remboursement de cet emprunt obligataire.

2.1.9.3 Prime de remboursement des obligations

La prime de remboursement de l'emprunt obligataire de Noble Venture a été entièrement amortie sur l'exercice pour 7 K€ compte tenu du remboursement de cet emprunt.

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

En Euros	N-1	+	-	N
Capital	217 474	73 466		290 940
Primes, réserves	15 919 322	11 309 739		27 229 061
BSA	15 996			15 996
Report à nouveau	-15 538 329	- 3 285 090		-18 823 419
Résultat	- 3 285 090	- 3 650 767	- 3 285 090	-3 650 767
Total	-2 670 626	4 447 348	- 3 285 090	5 061 811

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 5 818 817 actions ordinaires de 0,05 € de valeur nominale et de 1 action de préférence de catégorie B de 0,05 € de valeur nominale. Les changements intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

	Nombre d'actions	Valeur en capital	Prime d'émission
Position début de l'exercice	4 349 482	217 474,10	15 919 322,69
AGE 12/2010 et Conseils Administration mai 2011: Augmentation de capital en numéraire et conversion de compte courant	1 239 356	61 967,80	9 914 848,00
AGE 05/2011 et Conseil Administration juin 2011: Augmentation de capital en numéraire	223 464	11 173,20	1 988 829,60
AGE 09/2011 Augmentation de capital en numéraire	1	0,05	8,90
Exercice de BSPCE	6 515	325,75	42 021,75
Imputation des frais d'augmentation de capital sur PE			- 635 970,40
Position au 31 décembre 2011	5 818 818	290 940,90	27 229 060,54

2.2.2.2 Emission d'un bon de souscription d'actions (le « BSA A-2009 »)

La société NVF Equity Limited a souscrit un bon de souscription d'actions pour un montant de 15 996 €, libéré en totalité par compensation de créance en 2009.

Ce BSA est exerçable à tout moment à compter de la réalisation de l'émission pendant une période de 10 ans expirant le 10 mars 2019.

Ce BSA donne droit à acquérir 24.609 actions nouvelles ordinaires au prix d'exercice de 6,50 €.

2.2.3 Autres capitaux propres

2.2.3.1 Subventions d'investissements

Date	Organisme	Eléments subventionnés	Montant	Amortissement
Mars 2006	Diact	21.3 embauches	213 000 €	Intégralement en 2006
Août 2011	Diact	2.3 embauches	23 000 €	Intégralement en 2011

Les subventions ont été intégralement rapportées au compte de résultat de l'exercice clos, respectivement le 30 septembre 2006 et, le 31 décembre 2011, en raison de l'existence d'une clause résolutoire relative au maintien des postes subventionnés.

Son montant initialement prévu de 340 K€ a été ramené à 236 K€ compte tenu du nombre d'emplois créés lors de l'achèvement du programme le 30/09/2010.

2.2.3.2 Avance conditionnée OSEO Innovation

Elles s'élèvent à 2 875 K€ et comprennent :

- Une avance OSEO relative à la délibération du 28/05/2008 (LESIO Phase I)

Le montant figurant au passif du bilan s'élève à 1.500.000 €. Les 16 remboursements trimestriels devront être effectués entre mars 2012 et décembre 2015 à hauteur de 75 K€ en 2012 et 100 K€ à partir de 2013.

- Une avance OSEO relative à la délibération du 17/09/2009 (LESIO Phase II)

Le montant figurant au passif du bilan s'élève à 1 375.000 € et correspond aux encaissements perçus au titre de l'exercice 2010 (1 100 K€) et du 1^{er} semestre 2011 (275 K€).

Les 16 remboursements trimestriels devront être effectués entre mars 2012 et décembre 2015 selon les modalités suivantes : 50 K€ en 2012, 72 K€ en 2013, 103 K€ en 2014 et 118.7 K€ en 2015.

2.2.4 Provisions pour risques et charges

2.2.4.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provision risques	180 091	1 794		148 091	33 794
Provision pour charges	49 858	4 831			54 689
Total	229 949	6 625		148 091	88 483

2.2.4.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques au 31/12/2011 concernent :

- Un litige prud'homal pour 33 794 € provisionné à 100 % en fonction du chef de la demande,

La reprise de provision pour risques concerne :

- Un litige avec un client pour 48 861 € provisionné à 100 % en 2009 mais dont les poursuites ont été abandonnées,
- Une partie du CIR 2009 pour 79 230 € qui a été effectivement remboursée en 2011 suite à la procédure menée devant le Tribunal administratif.
- Un risque de reversement de 20 000 € d'une subvention, provisionné en 2010, et repris au 31/12/2011 compte tenu du respect, à cette date, de la clause relative au maintien des effectifs.

2.2.4.3 Provision pour Charges : Engagements pris en matière de retraite

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
I. D. R.	54 689		54 689

Ce montant représente les droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite (charges sociales incluses) au 31/12/2011.

2.2.5 Dettes financières

2.2.5.1 Prêt sans intérêts Région PACA.

Le capital restant dû s'élève à 86 K€ et les remboursements trimestriels de 5 K€ s'échelonnent jusqu'à novembre 2015.

2.2.5.2 Emprunt obligataire souscrit par Noble Venture Finance II

Le montant figurant au passif du bilan au 31/12/2010 s'élevait à 639 361 €. Ce montant a été intégralement remboursé en mai 2011.

2.2.5.3 Prêt participatif

Un prêt participatif de 350 K€ a été souscrit le 09 Août 2011 auprès de Sofired. Il présente les caractéristiques suivantes :

- Le prêt est consenti pour une durée de 5 ans à compter du 11/08/2011 ;
- La somme prêtée porte intérêt au taux de 5% calculé sur le capital restant dû ;
- Le prêt est assorti d'une rémunération indexée sur le résultat de l'entreprise. Elle n'intervient qu'à partir de la 4^{ème} année du prêt et jusqu'au dernier remboursement. Elle n'est effective que dans la mesure où il a été décidé de distribuer des bénéfices au titre de l'exercice.

Au 31/12/2011, le capital restant dû est de 334 K€.

2.2.5.4 Emprunts et dettes financières diverses

Ils s'établissent à 829 K€ et comprennent notamment :

- 827 K€ d'avances sur indemnité consenties par la Coface au titre d'un contrat d'assurance prospection signé en mars 2009. Les remboursements s'effectueront, à l'issue de chacun des six années d'amortissement à compter du 01/10/2010, à raison de 14% du chiffre d'affaires export qui sera réalisé durant ledit exercice dans la zone couverte par le contrat (désormais « tous pays export »).

2.2.6 Autres dettes

2.2.6.1 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	116 769
Intérêts courus	4 695
Dettes sociales	565 943
Dettes fiscales	2 752
Total	690 159

2.2.7 Comptes de régularisation

2.2.7.1 Les produits constatés d'avance

Ils s'élèvent à 217 K€ et correspondent à des prestations de maintenance sur les logiciels comptabilisées sur l'exercice mais dont les périodes d'application portent sur les périodes ultérieures au 31/12/2011.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Secteur d'activité	Montant
Prestations de services	304 518
Ventes de Licences	417 654
Ventes de marchandises	19 401
Total	741 573

3.2 Transfert de charges d'exploitation

Les transferts de charges d'exploitation d'un montant de 701 K€ correspondent, à hauteur de 636 K€, aux frais d'intégration en bourse et d'augmentation de capital qui sont comptabilisés en charges externes d'exploitation et imputés sur la prime d'émission.

3.3 Dépenses de Recherche & Développement

Les dépenses de Recherche & Développement éligibles au crédit d'impôt recherche s'établissent à 2 788 K€, à comparer avec les charges d'exploitation de l'exercice de 5 648 K€.

3.4 Résultat financier

Les charges financières de - 485 K€ se justifient principalement par :

- Le complément de provision de 151 K€ concernant le compte courant financier de la filiale,
- Les charges d'intérêt concernant l'emprunt obligataire Noble Venture Finance II pour un montant de 32 K€ et celles concernant les comptes courants d'associés pour un montant de 57 K€,
- La charge relative au premium sur les comptes courants pour un montant de 198 K€.

Les produits financiers de 106 K€ correspondent aux intérêts sur les comptes à terme à hauteur de 90 K€.



3.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose essentiellement des reprises sur provisions pour risques pour un montant de 99 230 €.

3.6 Impôt sur les bénéfices

3.6.1 Montant des créances et des dettes d'impôt différé

Les allègements de la dette future d'impôts sont basés sur les éléments suivants :

- Déficits reportables au 31/12/2011 28 897 K€

Soit un allègement d'impôt potentiel de 9 632 K€ (au taux de 33,33 %)

3.6.2 Crédit d'impôt recherche

Profit d'impôt de 757 K€ au 31/12/2011.

3.7 Résultat net par action

En 2011, le résultat net par action est de -0,63 €.

Les valeurs mobilières donnant accès au capital, émises au 31 décembre 2011, donnent droit à 443 321 actions :

- BSA A-2009 : 24 609 actions (cf. 2.2.2.2)
- BSPCE et stock-options : 418 712 actions (cf. 4.2.3)

En cas d'émission de toutes ces 443 321 actions auxquelles donnent droit les valeurs mobilières donnant accès au capital émises au 31 décembre 2011, le résultat net par action serait de -0,58 €.

4 Autres informations

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	36
Employés	2
Total	38

4.2 Engagements

4.2.1 Droit individuel à la formation

Conformément à l'article L 123-13 (al 13) du code de commerce et du PCG (art 531-2/9) l'engagement de la société vis-à-vis de son personnel en matière de DIF était de 3.085 heures au 31/12/2011.

4.2.2 Licences d'exploitation logiciels et brevets

Selon les dispositions des contrats de licences avec l'Université de Chicago, la Société doit à cet établissement les montants suivants, non encore comptabilisés au 31.12.2011 :

- Des royalties égales à 1% du chiffre d'affaires qui sera réalisé par la Société au titre du logiciel CAD-Lung postérieurement au 31.12.2011. A noter que le contrat prévoit que la société devra en tous cas verser à l'Université de Chicago, à ce titre, un minimum de royalties de 15 KS pour chacune des années calendaires 2012 et au-delà.
- 45 KS lorsque la Société aura obtenu les autorisations administratives nécessaires à la commercialisation du logiciel CAD-Colon soit aux Etats-Unis, soit au Japon, soit en Europe, ainsi que 30 KS lorsque les ventes cumulées du logiciel CAD-Colon auront dépassé 1 000 KS. A noter que la Société a décidé, début 2009, de ne plus commercialiser le logiciel CAD-Colon.
- Des royalties égales à 1,5 à 2,0 % du chiffre d'affaires qui sera réalisé par la Société au titre du logiciel CAD-Colon postérieurement au 31.12.2011. A noter que le contrat prévoit que la Société devra en tous cas verser à l'Université de Chicago, à ce titre, un minimum de royalties de 15 KS pour chacune des années calendaires 2012 et au-delà. A noter que, la Société ayant décidé de ne plus commercialiser le logiciel CAD-Colon, et en accord avec l'Université de Chicago, cet engagement ne sera pas applicable tant que la Société n'aura pas recommencé à le commercialiser.



4.2.3 Emission de BSPCE et de stock-options :

31-déc-2011

Date de l'assemblée générale	Nombre de titres autorisés	Date d'attribution des titres	Nombre de titres attribués	Date limite d'exercice	Nombre de titres annulés	Nombre de titres exercés	Nombre de titres valides et non exercés	Nombre d'actions correspondantes	Prix d'exercice par action	Augmentation de capital potentielle (nominal)
BSPCE										
26-juil-2007	276 256	28-févr-2008	70 000	25-juil.-2012	20 000	10 075	39 925	7 985	6,50 €	399,25 €
		17-juin-2008	30 000	25-juil.-2012	10 000	5 000	15 000	3 000	6,50 €	150,00 €
10-mars-2009	186 256	20-mai-2010	170 000	9-mars-2019	15 000	17 500	137 500	27 500	6,50 €	1 375,00 €
07-déc-2009	1 061 309	07-déc-2009	1 061 309	6-déc.-2019	259 880	0	801 429	160 285	4,20 €	8 014,25 €
1er avril 2011	100 000	1er avril 2011	99 950	31-mars-2021	0	0	99 950	19 990	6,50 €	999,50 €
18-mai-2011	200 000	08-juin-2011	149 952	17-mai-2016	10 000	0	139 952	139 952	8,05 €	6 997,60 €
TOTAL BSPCE			1 581 211		314 880	32 575	1 233 756	358 712		17 935,60 €
OPTIONS										
1er avril 2011	100 000	1er avril 2011	5 000	14-déc.-2018	5 000	0	0	0	9,00 €	0,00 €
		15-déc-2011	60 000		0	0	60 000	60 000		3 000,00 €
TOTAL OPTIONS			65 000		5 000	0	60 000	60 000		3 000,00 €



4.2.4 Autres

Engagement financier donné :

Type d'inscription	Nombre d'inscriptions	Sommes conservées
Nantissement du fonds de commerce ou du fond artisanal (conventionnels et judiciaires)	0	0 €

Acte de main levée de nantissement du fonds de commerce le 16/05/2011 et certificat de radiation en date du 11/07/2011 pour un montant de 2 000 000 €.



ANNEXES

Tableau 2054	Immobilisations
Tableau 2055	Amortissements
Tableau 2057	Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(Ne pas reporter le montant des cessions*)

Fevrier 2011 - 106 557

N° 2054 - IMPRIMERIE NATIONALE

Désignation de l'entreprise SA MEDIAN TECHNOLOGIES										31122011		Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	681266	KE		KF	1064			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Données	I9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Données	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Données	M2		KP	53347	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Données	M3		KS		KT		KU			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	13350	KW		KX			
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *			KY	13800	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	230069	LC		LD	24465		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		IG			
	Immobilisations corporelles en cours				IH		LI		IJ				
	Avances et acomptes				IK		IL		IM				
	TOTAL III				IN	310566	LO		LP	24465			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U	8340	8V		8W					
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	149118				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	34044	IU		IV	65248				
TOTAL IV				IQ	42384	IR		IS	214366				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1034218	ØH		ØJ	239897				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence								
INCORP	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		IV	1120	IW	681210	IX				
CORPORELLES	Terrains		IP		IX		IY		IZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gdes, agenc. et am. des constructions	IS		MG		MH	53347	MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML				
		Inst. gdes, agenc. aménagements divers	IU		MM		MN	13350	MO				
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	13800	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	20948	MT	233586	MU				
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III		IV		NG	20948	NH	314083	NI				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
Autres participations		IO		ØX		ØY	8340	ØZ					
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	149118	2D					
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	99292	2G					
TOTAL IV		I3		NJ		NK	256751	2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	22069	ØL	1252046	ØM					

Désignation de l'entreprise **SA MEDIAN TECHNOLOGIES**

31122011

Néant ☐

CADRE A

**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	644125	PF	23034	PG	1120	PH	666038
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	12924	PW	5334	PX		PY	18259
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3283	QE	1335	QF		QG	4618
	Matériel de transport	QH	7465	QI	2760	QJ		QK	10225
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	184265	QM	18998	QN	20425	QO	182839
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	207939	QV	28428	QW	20425	QX	215942
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	852064	ØP	51462	ØQ	21546	ØR	881980

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer		18517				Z9	18517	Z8	
Primes de remboursement des obligations		7109				SP	7109	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2011

Désignation de l'entreprise : SA MEDIAN TECHNOLOGIES

31122011

Néant ☐

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	93739	UV	59695	UW	34044				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	208633		208633						
	Créance représentative de titres (provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constatée) UO	ZI	5552		5552						
	Personnel et comptes rattachés	UY	1353		1353						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	16907		16907						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	756500		756500					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	44433		44433					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	3156652				3156652				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	26776		26776						
	Charges constatées d'avance	VS	87818		87818						
	TOTAUX		VT	4398367	VU	1207670	WV	3190696			
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4695		4695						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	85714		21428		64286				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		SA	1161642		891167		270475				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	189760		189760						
Personnel et comptes rattachés		8C	355936		355936						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	425263		425263						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	976		976						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2752		2752						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1841		1841						
Groupe et associés (2)		VI	1664		1664						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	216712		102839		113873				
TOTAUX		VY	2446957	VZ	1998323		448634				
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	512183	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	676302	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Février 2011 - 106 433

N° 2057 - IMPRIMERIE NATIONALE



MEDIAN TECHNOLOGIES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

*PricewaterhouseCoopers Entreprises S.A.R.L., L'Arénas, Immeuble Nice Plaza, 455 Promenade des Anglais,
BP 93130, 06203 Nice cedex 03
T: +33 (0) 4 93 37 20 20, F: +33 (0) 4 93 37 20 00, www.entreprises.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine, RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Malo, Saint-Quentin, Strasbourg.



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

MEDIAN TECHNOLOGIES

Les 2 Arcs
1800 Route des Crêtes
06560 Valbonne

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MEDIAN TECHNOLOGIES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe "1.2 Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe qui expose un changement de méthode quant à la comptabilisation des frais relatifs aux augmentations de capital et aux frais d'introduction en bourse.

*PricewaterhouseCoopers Entreprises S.A.R.L., L'Arénas, Immeuble Nice Plaza, 455 Promenade des Anglais,
BP 93130, 06203 Nice cedex 03
T: +33 (0) 4 93 37 20 20, F: +33 (0) 4 93 37 20 00, www.entreprises.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Malo, Saint-Quentin, Strasbourg.



II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthodes comptables mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur, la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Nice, le 16 mars 2012

Le Commissaire aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Entreprises

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'X. Salmon', written over a horizontal line.

Xavier Salmon
Associé



MEDIAN TECHNOLOGIES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2011)**

*PricewaterhouseCoopers Entreprises S.A.R.L., L'Arénas, Immeuble Nice Plaza, 455 Promenade des Anglais,
BP 93130, 06203 Nice cedex 03
T: +33 (0) 4 93 37 20 20, F: +33 (0) 4 93 37 20 00, www.entreprises.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Malo, Saint-Quentin, Strasbourg.



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011)

MEDIAN TECHNOLOGIES

Les 2 Arcs
1800 Route des Crêtes
06560 Valbonne

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

*PricewaterhouseCoopers Entreprises S.A.R.L., L'Arénas, Immeuble Nice Plaza, 455 Promenade des Anglais,
BP 93130, 06203 Nice cedex 03
T: +33 (0) 4 93 37 20 20, F: +33 (0) 4 93 37 20 00, www.entreprises.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Malo, Saint-Quentin, Strasbourg.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Convention d'avance en compte-courant avec DFJ ePlanet Ventures L.P. et Auriga Ventures II
 - **Nature et objet :** Le 16 décembre 2010, la Société a conclu avec deux de ses actionnaires, DFJ ePlanet Ventures L.P. et Auriga Ventures II, une convention d'avance en compte-courant visant à sécuriser la trésorerie de la Société jusqu'à ce qu'elle ait finalisé le tour de financement qu'elle préparait. Aux termes de cette convention, DFJ ePlanet Ventures L.P. et Auriga Ventures II ont prêté à la Société respectivement EUR. 1.200.000 et EUR. 600.000 dans les conditions suivantes :
 - Durée du prêt : au plus tard jusqu'au 31 mai 2011.
 - Taux d'intérêt : 0,75 % par mois.
 - Prime de risque : compte tenu de la situation financière de la Société et de l'absence de proposition ferme d'investisseurs concernant le prochain tour de financement, la Société a accepté de verser aux prêteurs lors du remboursement du prêt, en sus du capital et des intérêts, une prime ("Premium") visant à compenser les prêteurs du risque qu'ils ont ainsi pris. Le montant de cette prime est calculé comme suit : le "Placement Privé" étant défini comme un tour de financement d'au moins 2,5 M€ souscrit par au moins 3 nouveaux investisseurs qualifiés :
 - * 0 si le Placement Privé était réalisé avant le 31 janvier 2011,
 - * 11 % du montant prêté si le Placement Privé était réalisé entre le 1^{er} février 2011 et le 31 mars 2011,
 - * 25 % du montant prêté si le Placement Privé était réalisé entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mai 2011,
 - * 60 % du montant prêté si le Placement Privé n'était pas réalisé avant le 31 mai 2011.

- **Modalités :** Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :
 - L'avance en compte-courant accordée par la société DFJ ePlanet Ventures L.P. a été soldée de la manière suivante : incorporation au capital de EUR. 1.321.770 et remboursement au prêteur de EUR. 50.785. Le montant des intérêts s'élève à EUR. 37.942 et la prime de risque à EUR. 132.000.
 - L'avance en compte-courant accordée par la société Auriga Ventures a été soldée de la manière suivante : incorporation au capital de EUR. 685.691 et remboursement au prêteur de EUR. 6,05. Le montant des intérêts s'élève à EUR. 18.971 et la prime de risque à EUR. 66.000.
- 2. Rémunération d'un salarié co-fondateur de la société Median Technologies
 - **Dirigeant concerné :** Monsieur Gérard Milhiet, Executive Vice-President salarié de la société Median Technologies et Administrateur.
 - **Nature et objet :** Monsieur Gérard Milhiet exerce à compter du 1^{er} octobre 2011 la fonction d'Executive Vice-President salarié dans le cadre d'un avenant n°2 signé le 15 septembre 2011 à son contrat de travail du 24 décembre 2002 et de son avenant n°1 en date du 15 avril 2003.
 - **Modalités :** La rémunération allouée à Monsieur Gérard Milhiet dans le cadre de son contrat de travail s'élève à EUR. 156.324 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Fait à Nice, le 16 mars 2012

Le Commissaire aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Entreprises



Xavier Salmon
Associé